



**PLAN INSTITUTIONNEL
DES MESURES PARTICULIÈRES
D'AIDE À LA RÉUSSITE
2004-2007**

Au collège constituant de Terrebonne

**Adopté par le conseil d'administration
le 21 juin 2004**

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

Introduction.....	p. 1
1. Le contexte	p. 1

DEUXIÈME PARTIE

1. Les orientations privilégiées	p. 4
2. Les obstacles à la réussite au collège constituant de Terrebonne	p. 5

TROISIÈME PARTIE

1. Les mesures retenues	p. 6
2. Les perspectives d'enrichissement du plan des mesures d'aide à la réussite 2004-2007	p. 8

QUATRIÈME PARTIE

1. L'évaluation des mesures	p. 10
Conclusion	p. 11

TABLEAUX

Tableau 1 - Cibles de réussite et de diplomation, secteur préuniversitaire

Tableau 2 - Cibles de réussite et de diplomation, secteur technique

Tableau 3 - Programmes et clientèle prévue pour 2004-2005

Tableau 4 – Mesures particulières retenues

Tableau 5 - Prospectives du plan d'aide à la réussite 2004-2007

**Bien que le masculin soit généralement utilisé dans le texte, les mots relatifs
aux personnes désignent aussi bien les hommes que les femmes.**

PREMIÈRE PARTIE

Introduction

Dernier né au Québec, la création d'un cégep à Terrebonne est récente, elle date de 1998. Sa création s'appuie cependant sur un réseau collégial mature. Ainsi, au collège constituant de Terrebonne, se côtoient des personnels expérimentés en provenance de plusieurs cégeps et d'autres se joignent à l'équipe tout juste diplômés de l'université.

La mise en place d'un nouveau cégep s'est faite, ici comme ailleurs, avec un élan de créativité et de générosité. C'est la phase du « tout est possible ».

L'insertion professionnelle prend, dans ce contexte, une importance majeure et devient un apport significatif à la réussite des étudiants.

D'autres éléments colorent notre plan des mesures particulières d'aide à la réussite. À l'instar de notre plan stratégique, sa durée est de trois ans; notre passé ne nous permettant pas de nous projeter plus avant au regard de la réussite. Ajoutons aussi notre vision de la réussite éducative par opposition à la réussite scolaire. Enfin, notre plan de réussite concerne tous nos étudiants.

1. Le contexte

Le Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne existe comme établissement collégial depuis cinq ans. À sa première année d'existence, le cégep accueillait près de 60 étudiants à temps plein dans le seul programme de sciences humaines. La clientèle a connu une croissance modeste mais constante, de telle sorte qu'à l'automne 2000, le cégep accueillait 128 étudiants à temps plein, répartis dans trois programmes : sciences humaines, techniques d'ébénisterie et de menuiserie architecturale et techniques administratives. Le cégep comptait alors 20 enseignants dont seulement quatre à temps complet.

C'est à ce moment-là, qu'un premier plan d'aide fut élaboré. Dans la foulée des plans des autres cégeps, il était ambitieux et très diversifié : quatorze mesures distinctes identifiées pour 128 étudiants répartis dans trois programmes.

La mise en œuvre de ce premier projet d'aide à la réussite s'est donc réalisée dans un contexte de démarrage institutionnel, d'implantation de programmes et de recrutement de personnel. Néanmoins, notre plan d'aide, marqué par un haut niveau de concertation des stratégies pédagogiques, a réussi à maintenir une certaine continuité et à s'ajuster aux nouvelles problématiques autour de la réussite notamment par la mise en place de mécanismes d'approbation et d'appropriation des mesures d'aide et par l'engagement d'une conseillère pédagogique.

Riches de cette mobilisation, nous voici donc au printemps 2004 à préparer un deuxième plan des mesures particulières d'aide à la réussite « éducative ».

Les objectifs quantitatifs présents au plan d'aide à la réussite adopté en décembre 2000, sont toujours d'actualité et sont intégrés à la présente planification. Les tableaux 1 et 2 rappellent ces objectifs ainsi que les résultats obtenus à ce jour.

**Tableau 1 - Cibles de réussite et de diplomation, secteur préuniversitaire
Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne**

Cohortes	Taux de réussite en première session et résultats obtenus ¹	Taux de réinscription en troisième session et résultats obtenus	Taux de diplomation durée prescrite et résultats obtenus	Taux de diplomation après 5 ans
1999	65% -	N/D	N/D	N/D
2000	75% - 80.4%	65% - 76.7%	26% - 43.3%	51%
2001	78.8% - 84.3%	68.9% - 86.1%	27.6%	54.1%
2002	82.7% - 83.4%	72.3%	29.2%	57.3%
2003	86.8%	76%	31%	60.2%
2004	90%	79%	32.5%	63.2%
2005	90%	81.4%	34.1%	66.3%
2006	90%	83.8%	35.8%	69%
2007	90%	85.5%	37.6%	71.7%
2008	90%	86.3%	39.1%	73.9%
2009	90%	87.2%	40.7%	76.1%

Extrait du plan institutionnel d'aide à la réussite adopté par le conseil d'administration le 18 décembre 2000.

¹: source Chesco

**Tableau 2 - Cibles de réussite et de diplomation, secteur technique
Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne**

Cohortes	Taux de réussite en première session et résultats obtenus ¹	Taux de réinscription en troisième session et résultats obtenus	Taux de diplomation durée prescrite	Taux de diplomation après 5 ans
2000	72.0% - 74.4%	60% - 68.9%	17%	29%
2001	75.6% - 76.2%	64.2% - 85%	20.1%	34.2%
2002	79.4% - 83.1%	68.7%	23.7%	40.4%
2003	83.3%	73.5%	27.2%	46.4%
2004	86.7%	77.2%	31.3%	53.4%
2005	90%	79.5%	35.1%	59.8%
2006	90%	81.9%	38.6%	65.8%
2007	90%	83.5%	41.3%	70.4%
2008	90%	84.4%	42.1%	73.9%
2009	90%	85.2%	42.9%	77.6%

Extrait du plan institutionnel d'aide à la réussite adopté par le conseil d'administration le 18 décembre 2000.

¹: source Chesco

À l'automne 2004, le collège compte accueillir un peu plus de 600 étudiants répartis dans nos divers programmes tels que démontrés dans le tableau 3 ci-dessous. Au terme de ce deuxième plan, nous devrions avoir atteint notre devis pédagogique évalué à 850 étudiants. Pour y arriver, le collège devra poursuivre son développement en enrichissant sa carte des programmes techniques notamment par l'implantation des programmes Électronique industrielle et Maintenance industrielle.

Tableau 3 - Programmes et clientèle prévue pour 2004-2005

PROGRAMME	NOMBRE D'ÉTUDIANTS INSCRITS
Sciences de la nature	100
Sciences humaines, (profil individu)	165
Sciences humaines, (profil monde)	50
Sciences humaines, (profil administration)	45
Arts et lettres (profil communication et multimédia)	50
Ébénisterie et menuiserie architecturale	20
Comptabilité et gestion	60
Travail social	60
Accueil et intégration	55
Total collège	605

En terminant le survol de notre contexte, il nous importe de souligner que nous réaliserons en 2004-2005 notre première démarche d'évaluation de programme, celui de sciences de la nature. Cette démarche, à multiples facettes, aura certainement un impact significatif sur notre plan d'aide à la réussite en cours de réalisation, i.e. les deuxième et troisième années du présent plan.

DEUXIÈME PARTIE

La section suivante présente les orientations privilégiées par la communauté collégiale de Terrebonne ainsi que les obstacles limitant la réalisation de ces orientations.

Nonobstant le fait qu'il s'agisse de nos orientations, celles-ci reflètent aussi la vision du réseau collégial suite aux évaluations des plans d'aide antérieurs. Ainsi, sur la base de ces orientations confirmées, nous avons identifié les obstacles à lever ainsi que les moyens que nous jugeons appropriés afin d'atteindre nos objectifs.

1. Les orientations privilégiées

La pédagogie de la première session

Toutes les données sur la réussite scolaire confirment que la réussite au collégial est plus faible à la première session. Puisque le collégial constitue un lieu de passage entre les ordres d'enseignement, il nous apparaît essentiel que la priorité soit donnée à l'intégration des étudiants dans leurs études à la première session.

Le développement vocationnel

L'expérience du collégial s'accompagne nécessairement par des choix et des décisions en termes d'orientation dans un environnement où les cheminements scolaires possibles sont de plus en plus complexes et diversifiés. Le collège reconnaît l'indécision vocationnelle des étudiants du collégial comme une réalité objective inhérente au passage de l'adolescence à la vie adulte.

La responsabilité élargie et partagée

La réussite est soutenue par un effort collectif mettant à profit l'ensemble de la communauté éducative, l'étudiant en premier lieu, mais aussi l'ensemble des personnels. Cependant, il relève des personnels de se concerter afin de maximiser leurs efforts.

La réussite éducative

Lors de son passage au collégial, l'étudiant recherche, au-delà de la réussite de ses cours, à se développer un réseau, à vivre des expériences significatives, à initier sa participation comme futur citoyen. Pour notre collègue, cette orientation favorise la motivation, la rétention aux études et la diplomation.

Les langages et les habiletés transversales

Enfin, le plan d'aide vise à la consolidation des langages fondamentaux qui traversent tous les programmes. La maîtrise du français sera notre première cible. Le collège accorde aussi une importance dans la consolidation de l'anglais comme langue seconde faisant partie de notre environnement nord-américain. Enfin, le plan d'aide reconnaît l'importance du langage mathématique comme un des langages fondamentaux communs à tous les programmes.

2. Les obstacles à la réussite au collège constituant de Terrebonne

Notre expérience collective des mesures d'aide à la réussite, jointe à celles du réseau collégial, nous conforte dans la justesse de l'identification des obstacles à la réussite.

Nous prenons aussi en compte l'avis de la Commission de l'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC) sur notre bilan des plans d'aide 2000-2003.

Voici en partie, la conclusion de la CEEC à cet égard :

« Lors de l'élaboration de son prochain plan d'aide, le collège pourra bénéficier de l'expérience déjà acquise. Il a bien identifié les caractéristiques communes aux mesures les plus profitables, ce qui l'aidera à sélectionner les moyens qu'il entend mettre en œuvre. De plus, le cégep peut compter sur la collaboration de son personnel. La Commission l'encourage d'ailleurs à poursuivre les activités visant la formation des enseignants en regard de la réussite scolaire. Elle remarque toutefois que l'établissement devra porter une plus grande attention à la situation des étudiants inscrits à la session d'*Accueil et d'intégration*, comme il l'a déjà annoncé. Enfin, la Commission souscrit à l'opinion du collège que celui-ci gagnera à parfaire ses méthodes d'évaluation des mesures. »¹

Nous identifions sept obstacles à la réussite des étudiants² :

1. Les lacunes en matière de formation fondamentale :
 - Les langues: français, anglais et mathématique;
 - Les méthodes de travail intellectuel et les technologies de l'information et des communications;
2. Les obstacles à la réussite des garçons;
3. La réussite de la première session;
4. L'orientation ou le développement vocationnel;
5. L'arrimage des niveaux d'enseignement DEP-DES-DEC
6. La session d'accueil et d'intégration;
7. La persévérance et la diplomation.

Agir par des mesures visant à réduire ces obstacles nous permettra collectivement de viser les orientations privilégiées, lesquelles nous permettront d'augmenter la réussite de nos étudiants.

Par ailleurs, de façon indirecte mais non moins essentielle pour l'atteinte des orientations privilégiées favorisant la réussite, nous réaliserons des activités visant l'insertion professionnelle des enseignants et plus spécifiquement une formation sur les habiletés d'identification et d'aide aux étudiants en difficulté. Comme il a été mentionné précédemment, la jeunesse de notre institution requiert une telle mesure.

¹ Rapport d'évaluation de la CEEC –Bilan du plan d'aide à la réussite 2000-2003 du Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne, Québec, mars 2004, page 5.

² Il s'agit de problématiques sur lesquelles le collège peut agir. Les études démontrent qu'il y a de multiples autres obstacles à la réussite. Projet élaboré par le sous-comité de la Commission des études.

TROISIÈME PARTIE

Après cinq ans d'existence dont trois dans la mise en œuvre attentive et soutenue d'un premier plan de réussite, plusieurs mesures sont intégrées au quotidien de nos pratiques éducatives et dans l'enseignement. Mentionnons seulement : le fractionnement de la pondération des cours en première session, les activités d'initiation à la bibliothèque, le canevas de présentation des travaux, l'heure d'encadrement, le choix de travailler avec un guide méthodologique institutionnel, le règlement sur la réussite, etc. Ces mesures ne se retrouvent pas dans le présent plan, mais elles n'en demeurent pas moins actuelles et en synergie avec les mesures particulières retenues pour 2004-2007 et présentées ci-dessous.

1. Les mesures retenues

En adéquation avec les caractéristiques de notre milieu, les moyens que nous privilégions reposent sur la simplicité, l'efficacité et la concertation. Ils visent tant la réussite scolaire que la réussite éducative. Ils se veulent notre réponse locale afin de lever les obstacles à la réussite de nos étudiants et sont en lien direct avec nos orientations. Ces mesures sont de trois ordres :

- 1) Les mesures transversales visant les habiletés langagières.
Le choix de ces mesures s'appuie sur les constats positifs des cinq dernières années. Les langages sont au cœur de tous les programmes et permettent à l'étudiant par une meilleure compréhension de communiquer efficacement avec un environnement complexe et diversifié. L'approche coopérative sera privilégiée. La contribution des pairs permet un engagement direct auprès des étudiants plus faibles et une valorisation pour ceux qui s'y engagent.
- 2) Les mesures propres au programme visant le développement des habiletés particulières au programme et le développement vocationnel.
Le programme d'étude est un lieu d'intervention privilégié. Nos actions y seront donc concentrées, déjà pour les programmes techniques à travers un cours dédié à la profession, mais plus spécifiquement dans les programmes préuniversitaires où le choix vocationnel est plus fragile. Nous sommes convaincus qu'à travers le programme, ces actions prendront un sens réel et par conséquent auront plus d'effets sur la réussite.
- 3) Les mesures de motivation visant à susciter l'engagement et le goût du dépassement.
Ces mesures sont constituées de projets dont la mise en œuvre est assurée par le comité de programme. Sur une approche basée sur le volontariat, ces activités permettront aux étudiants de relever des défis et d'être motivé par des projets audacieux. Nous sommes convaincus que cette approche aura un effet direct sur la persévérance scolaire et sur l'obtention du diplôme.

Tableau 4 – Mesures particulières retenues

Identification de la problématique	Dépistage ou étudiants visés	Moyens retenus	Évaluation des moyens	Référence aux obstacles
1-Mesures transversales :				
Langage : Français	Selon les résultats du secondaire	Cours de mise à niveau	Tableau de bord	1, 3, 6
	1. Étudiants dépistés en classe lors de leur premier cours 2. Étudiants ayant échoué le premier cours de français	Centre d'aide par les pairs; ceux-ci étant supervisés par un enseignant.	Tableau de bord Appréciation des étudiants	1, 3
Langage : Anglais	Étudiants ayant échoué le premier cours avec plus de 55%.	Centre d'aide par les pairs; ceux-ci étant supervisés par un enseignant.	Tableau de bord Appréciation des étudiants	1
Langage : Mathématique	Selon les résultats durant la session	Tutorat par l'enseignant	Résultats du cours	1, 3, 4, 7
2-Mesures propres au programme :				
Session d'accueil et d'intégration	Étudiants de la session d'accueil et d'intégration, suite à une analyse de l'API.	Encadrement personnalisé par l'aide pédagogique À partir de l'automne 2005, cours complémentaire spécifique aux étudiants du programme 081.01 et axé sur les méthodes de travail intellectuel et le développement de la personne.	Appréciation des étudiants	3, 4, 6
La réussite à la première session Sc. De la nature Sc. Humaines	Tous les étudiants de la première session des programmes pré-universitaires.	15 heures d'encadrement ajoutées à raison d'une heure par semaine intégrée à un	Appréciation des étudiants et des titulaires. Évaluation du taux de persévérance.	3, 4, 5, 7

Identification de la problématique	Dépistage ou étudiants visés	Moyens retenus	Évaluation des moyens	Référence aux obstacles
Arts et Lettres		cours obligatoire du programme. Cette activité prend la forme d'accompagnement par un titulaire, auquel s'ajoute le conseiller en orientation et le conseiller en information scolaire.		
<p>3-Mesures de motivation</p> <p>Chacun des six programmes sera invité à poursuivre, consolider ou implanter des mesures de motivation. De telles mesures peuvent varier selon les années en fonction des opportunités et des moyens privilégiés. Depuis quelques années, certaines d'entre elles ont été réalisées : Jeunes démocrates, Forum étudiant, Bourstad, échanges linguistiques, etc.</p> <p>Dans tous les cas, l'impact sur les participants a été très significatif en regard de leur performance, de la persévérance et de la diplomation. Sans pouvoir le mesurer, ces activités ont aussi eu un effet très positif sur l'ensemble de la communauté étudiante. Le collège poursuivra donc son appui à de telles mesures.</p>				

Enfin, le collège entend mettre en place certaines mesures visant les enseignants par un programme d'accompagnement pour les jeunes professeurs. Ces mesures viseront notamment à les sensibiliser et les former à la problématique de la réussite et aux moyens d'intervention à adopter. En ce sens, le collège encourage aussi les enseignants qui le souhaitent à s'inscrire au module d'insertion professionnelle des enseignants au collégial (MIPEC) de Performa.

Échéances de mise en oeuvre

Toutes les mesures décrites précédemment seront mises en oeuvre dès la rentrée d'automne 2004. Cependant, d'autres mesures du plan d'aide seront mises en application ultérieurement suite à des travaux de réflexion et d'analyse qui débiteront eux aussi l'automne 2004.

Voici donc notre compréhension des problématiques conduisant à préciser d'autres mesures au présent plan et ce, dans un esprit d'actualisation annuelle du plan d'aide à la réussite.

2. Les perspectives d'enrichissement du plan des mesures d'aide à la réussite 2004-2007

- 1- La problématique de la **réussite des garçons** a été largement documentée au cours de la dernière décennie. Notre plan d'aide à la réussite devra intégrer cette problématique et définir des moyens pour y contribuer. Une des pistes qui pourrait être balisée est celle de l'intégration des activités étudiantes dans le curriculum de l'étudiant. Cette piste d'action pourra être menée dès l'automne 2005.

- 2- La deuxième problématique qui devra être consolidée concerne la **session d'accueil et d'intégration**. Les moyens mis en place pour consolider l'orientation sont modestes et dès l'automne 2005, un cours complémentaire inspiré de l'approche orientante, devra faire partie de l'offre de formation de notre établissement.
- 3- Les **méthodes de travail intellectuel et l'intégration des technologies de l'information** devront être balisées par une approche programme. Cette préoccupation apparaît dans les plans de travail de plusieurs programmes en 2004-2005 et les résultats seront connus à l'automne 2005. L'évaluation du programme de sciences de la nature prévu à l'automne 2004 pourra aussi jeter un éclairage sur cette problématique.
- 4- L'**aide par les pairs** pourra aussi s'exporter au domaine des mathématiques. Il nous faudra préalablement identifier des moyens de dépistage et développer des outils de support pour les pairs. Les activités d'aide auprès des étudiants devraient démarrer dès l'automne 2006.
- 5- Enfin, notre établissement mettra en place un laboratoire multimédia pour les **langues** à partir de l'automne 2004. On prévoit une implantation graduelle qui durera quelques années. À ce titre, lorsque l'utilisation de ce laboratoire sera à sa pleine maturité, il sera opportun de questionner la nécessité du maintien d'un centre d'aide en anglais tel que nous le pratiquons maintenant

Bref, aux premières mesures retenues et mises en place dès l'automne 2004, s'ajoutent des travaux à mener dès la première année de ce plan, afin d'investiguer et de proposer d'autres mesures visant à lever les obstacles identifiés par notre communauté.

Tableau 5 - Prospectives du plan d'aide à la réussite 2004-2007

Problématiques à actualiser	Scénarios à investiguer	Échéance	Référence aux obstacles
Réussite des garçons	Développer des activités de la vie étudiante	2005-2006	2, 3, 4, 7
Session d'accueil et d'intégration	Élaborer un cours complémentaire inspiré de l'approche orientante	2005-2006	3, 4
L'organisation des méthodes de travail intellectuel et des technologies de l'information	Intégrer davantage les MTI et les TI selon une approche programme	2006-2007	1, 3
Le langage mathématique	Un centre d'aide inspiré de l'apprentissage coopératif (aide par les pairs)	2005-2006	1, 5, 7
L'anglais, langue seconde	Analyser les nouveaux besoins liés au développement du laboratoire multimédia	2005-2007	1, 5, 7

QUATRIÈME PARTIE

1. L'évaluation des mesures

-L'évaluation des différentes mesures sera effectuée en deux temps:

Dans un premier temps, nous procéderons à un suivi des mesures. Ce suivi comprendra des informations quantitatives tels le nombre de bénéficiaires des mesures et des informations plus qualitatives, lesquelles seront fournies par les responsables des différentes mesures.

Ce premier suivi sera effectué au terme de chaque session.

Dans un second temps, l'évaluation des mesures sera effectuée selon deux approches :

- 1) à partir des indicateurs sur la réussite inscrits dans notre tableau de bord;
- 2) à partir de l'appréciation des étudiants et des enseignants.

Toutes les mesures seront évaluées selon l'une ou l'autre de ces approches. En ce qui concerne l'évaluation par l'appréciation des étudiants et du personnel, nous effectuerons une rotation des mesures soumises à l'évaluation de telle sorte que toutes les mesures auront été soumises à ce type d'évaluation au terme du plan triennal.

1) Les indicateurs sur la réussite

Notre plan d'aide à la réussite sera d'abord évalué à partir de notre tableau de bord qui contient les indicateurs suivants :

1. Taux de réussite en première session
2. Taux de réinscription en troisième session
3. Taux de diplomation, durée prescrite, ventilé selon les paramètres suivants :
 - a. Même programme, même collège
 - b. Autre programme, même collège
 - c. Même programme, autre collège
 - d. Tout programme et tout collège confondus
4. Taux de diplomation, deux ans après la durée prescrite, ventilé selon les mêmes indicateurs
5. Réussite à l'épreuve ministérielle de français.

Tous ces indicateurs sont établis sur une base comparative avec les autres étudiants du collège et le réseau collégial selon les programmes.

2) L'appréciation des étudiants et des enseignants

Toutes les mesures seront évaluées pour la période visée par le plan selon un échancier basé sur le principe de la rotation. Elles seront mesurées à partir d'un questionnaire par échelle d'approbation approuvé par le comité de programme. Les réponses seront commentées par les enseignants et les étudiants en groupe de discussion (focus-group).

Conclusion

Depuis l'automne 2000, le collège a vraiment développé une culture axée sur la réussite. Cette mobilisation a porté ses fruits et le bilan 2000-2003 en fait foi. La commission d'évaluation de l'enseignement collégial a salué cette mobilisation et nous nous engageons à la maintenir.

Le plan stratégique du cégep régional de Lanaudière et le projet éducatif du collège constituant de Terrebonne supportent ces orientations.

Le collège a toujours été un milieu humain où la qualité de la relation pédagogique nous distingue. La réussite s'obtient grâce à des efforts soutenus et une conviction qui doivent être partagés par tous les acteurs de la communauté éducative du collège.

Toutes les mesures décrites ici auront certainement une attention soutenue tout au long des trois prochaines années, cependant trois d'entre elles seront suivies plus particulièrement.

1. Le défi de l'aide ciblée vers les étudiants inscrits en **session d'accueil et d'intégration** nous interpelle toujours. Le taux de changement de programme supérieur au réseau en raison de notre carte programme, laquelle ne répond pas encore aux besoins de la région, l'accroissement des demandes d'admission au programme d'accueil et d'intégration, la difficulté liée aux caractéristiques de ce programme qui n'en n'est pas un, nous font adopter des mesures particulières, dont plusieurs sont à élaborer, qui iront en crescendo durant les trois prochaines années.
2. **L'évaluation de toutes nos mesures** devra elle aussi être suivie de près par les équipes programmes et la direction pour permettre un ajustement aux mesures retenues.
3. Un collège en plein essor comme nous le sommes milite sur **l'accompagnement de nos enseignants** dans leur insertion professionnelle pour leur permettre de parfaire leurs approches pédagogiques et de mieux identifier les élèves en difficulté.

Finalement, les mesures contenues dans le présent plan sont dites institutionnelles et transversales, mais cela ne dispose aucunement des travaux de suivi que chaque programme doit conduire annuellement. En effet, à l'instar du réseau collégial, dans les premiers constats et nouvelles orientations des plans de réussite des collèges, nous croyons aussi « que les comités programme se trouvent au cœur de l'intervention, garants de la mobilisation, de l'engagement, de la concertation et de la cohérence des actions ».